

Commission de la **Formation** et de la **Vie Universitaire** | CFVU

Séance du 13 juin 2023

Délibération n° 064-2023

Point 03.13

Point 03.13. de l'ordre du jour

Calendriers dérogatoires – Faculté de physique et ingénierie

EXPOSE DES MOTIFS

La Faculté de physique et ingénierie propose ses calendriers dérogatoires pour l'année 2023/20234:

Sont concernés :

1. et 1bis M1 Physique Tronc commun aux différents parcours
2. et 2 bis M2 Physique parcours Préparation à l'agrégation de physique / DU Préparation à l'agrégation de physique
3. M2 Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Systèmes Microélectronique (SME)
4. M2 Physique parcours PSA
5. M2 Physique Parcours Astrophysique
6. Licence Professionnelle « Optique professionnelle parcours Métiers de l'Optique et de la Vision, aspects scientifiques, techniques et commerciaux » (MOV)
7. M2 Sciences et Génie des Matériaux parcours Design des surfaces et matériaux innovants (DSMI)
8. Licence Professionnelle « Techniques Nucléaires et Radioprotection » (TNRP)
9. Licence Professionnelle « Prototypage de Produit et Outillage » (PPO)
10. M2 Physique parcours MCN
11. Licences, licences pro et masters de la faculté de physique et ingénierie (PHI)
12. M1 Physique Appliquée et Ingénierie Physique Parcours Systèmes Microélectronique
12. L1 Physique et Sciences Pour l'Ingénieur (portail) PSI
13. Licence Professionnelle « Installation d'Équipements Industriels à l'International » (IEII)
14. Licence Professionnelle « Efficacité Énergétique » (EE)
15. M1 Sciences et Génie des Matériaux (SGM)
16. M2 Physique parcours physique des rayonnements, détecteurs, instrumentation et imagerie (PRIDI)
17. et 17bis M2 Physique parcours Physique Cellulaire (PC)

Les dérogations demandées sont précisées en annexe

Délibération

La Commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université de Strasbourg adopte les **calendriers dérogatoires de la Faculté de physique et ingénierie**

Résultat du vote


Nombre de membres en exercice	40
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	0
Ne prend pas part au vote	0

Destinataires de la décision

- Rectorat de la Région Académique Grand Est, Chancellerie des Universités
- Direction Générale des Services
- Direction des études et de la scolarité
- Faculté de physique et ingénierie

Fait à Strasbourg, le 14 juin 2023

Le Directeur Général des Services adjoint appui aux missions

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. de Casteljou', is written over a light blue horizontal line.

Christophe de Casteljou

Calendrier universitaire 2023/24**M1 Physique Parcours "Physique " et "Préparation à l'agrégation de physique"
2ème année Magistère MdPF**

Date	Sem.	Evaluations par contrôles terminaux
04/09/2023	36	Semaine 0 Facultative Bases de physique statistique et mécanique quantique
11/09/2023	37	Semaine 1 Réunion de rentrée
18/09/2023	38	Semaine 2
25/09/2023	39	Semaine 3
02/10/2023	40	Semaine 4
09/10/2023	41	Semaine 5
16/10/2023	42	Semaine 6
23/10/2023	43	Semaine 7
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 8
13/11/2023	46	Semaine 9
20/11/2023	47	Semaine 10
27/11/2023	48	Semaine 11
04/12/2023	49	Semaine 12
11/12/2023	50	Semaine 13
18/12/2023	51	Semaine 14 ou début d'exam du S1
25/12/2023	52	Vacances "Noël"
01/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine de révision
15/01/2024	3	Examens session 1 S1
22/01/2024	4	Semaine d'exam ou début Semestre 2
29/01/2024	5	Semaine 1
05/02/2024	6	Semaine 2
12/02/2024	7	Semaine 3
19/02/2024	8	Semaine 4
26/02/2024	9	Semaine 6 / date limite jury S1
04/03/2024	10	Vacances "Hiver"
11/03/2024	11	Semaine 7
18/03/2024	12	Semaine 8
25/03/2024	13	Semaine 9
01/04/2024	14	Semaine 10
08/04/2024	15	Semaine 11
15/04/2024	16	Semaine 12
22/04/2024	17	Semaine 13
29/04/2024	18	Vacances "Printemps"
06/05/2024	19	Semaine 14
13/05/2024	20	Examens session 1 S2
20/05/2024	21	Examens session 1 S2
27/05/2024	22	Examens session 1 S2
03/06/2024	23	
10/06/2024	24	JURYS S2 Session 1 / Examens session 2 S1
17/06/2024	25	Examens session 2 S1/S2
24/06/2024	26	Examens session 2 S2
01/07/2024	27	JURYS Session 2
08/07/2024	28	JURYS Session 2
15/07/2024	29	

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023-24
Formation :	M1 Physique TC ; M1 Prépa agrégation de Physique ; 2 ^{ème} année DU Magistère MdPF
Resp. pédagogique :	D. Aubert, Y. Hirschberger, T. Charitat; G. Weick
Date :	12/04/2023

Modifications demandées

Les modifications demandées sont les suivantes:

Semestre 1 : début des enseignements le 4/09/2023 par des cours non obligatoires de remises à niveau en physique statistique et mécanique quantique.

Semestre 1 : semaine du 18/12/23 semaine de cours ou début des exams du S1 session 1

Semestre 2 : Début des cours semaine du 22/01/24

Semestre 2 : Examens du S2 les semaines du 13/05, 20/05 et 27/05.

Date limite des jurys du M1S2 Session 1 la semaine du 10/06.

Examens de session 2 les semaines du 10/06, 17/06 et 24/06.

Jurys session 2 : semaines du 01/07 & 08/07.

Motifs

Des cours de bases en "Physique statistique" et en "Mécanique quantique" sont proposés en début de semestre afin de permettre aux étudiants venant d'une autre licence que la licence de physique de l'UNISTRA de suivre ces matières fondamentales du M1S1. Ces cours sont facultatifs.

Le second semestre du M1 nécessite un minimum de 13 semaines d'enseignement et une semaine de stage. Pour cette raison, nous demandons de commencer les examens du S1 fin décembre et de commencer le semestre 2 la semaine du 22 janvier. Pour pouvoir planifier tous les examens du semestre 2, il est nécessaire de disposer de 3 semaines d'exams (semaines du 10/06, 17/06 et 24/06). Les jurys de session 2 peuvent alors se tenir au plus tard la semaine du 10/06.

Les examens de session 2 peuvent être organisés les 3 semaines du 10/06, 17/06 et 24/06 et les jurys de session 2 seront organisés au plus tard la semaine du 08/07.

Calendrier universitaire 2023/24

M2 Physique Parcours "Préparation à l'agrégation de physique"

Date	Sem.	Evaluations par contrôles continus intégrals
04/09/2023	36	Semaine 1 Réunion de rentrée
11/09/2023	37	Semaine 2
18/09/2023	38	Semaine 3
25/09/2023	39	Semaine 4
02/10/2023	40	Semaine 5
09/10/2023	41	Semaine 6
16/10/2023	42	Semaine 7
23/10/2023	43	Semaine 8
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 9
13/11/2023	46	Semaine 10
20/11/2023	47	Semaine 11
27/11/2023	48	Semaine 12
04/12/2023	49	Semaine 13
11/12/2023	50	Semaine 14
18/12/2023	51	Semaine 15
25/12/2023	52	Vacances "Noël"
01/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine de révision
15/01/2024	3	Semaine 1
22/01/2024	4	Semaine 2
29/01/2024	5	Semaine 3
05/02/2024	6	Semaine 4
12/02/2024	7	Semaine 5
19/02/2024	8	Semaine 6
26/02/2024	9	Semaine 7
04/03/2024	10	Vacances "Hiver"
11/03/2024	11	Semaine 8
18/03/2024	12	Semaine 9
25/03/2024	13	Semaine 10
01/04/2024	14	Semaine 11
08/04/2024	15	Semaine 12
15/04/2024	16	Semaine 13
22/04/2024	17	Semaine 14
29/04/2024	18	Vacances "Printemps"
06/05/2024	19	Semaine 15 / date limite des jurys S3 et S54
13/05/2024	20	Semaine 16
20/05/2024	21	Semaine 17
27/05/2024	22	Semaine 18
03/06/2024	23	Semaine 19
10/06/2024	24	Semaine 20
17/06/2024	25	Semaine 21
24/06/2024	26	
01/07/2024	27	
08/07/2024	28	
15/07/2024	29	

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

AnnéeUniversitaire:	2023-24
Formation :	M2 Physique Parcours Agrégation et DU Préparation à l'agrégation de Physique
Resp.pédagogique:	Y.Hinschberger, T. Charitat
Date :	11/04/2023

Modifications demandées

Les modifications demandées sont les suivantes :

Semestre 3

Début des enseignements (réunion de rentrée) semaine du 04/09/2023

Semestre 4 :

Reprise des cours la semaine du 15/01/2024

Semaine de cours normale la semaine du 29/01/2024 (pas de pause inter-semestre)

Jurys Semestres 3 et 4 : semaine du 06/05/2024

Motifs

Les modifications, concernant les semaines d'enseignement, permettent d'adapter le calendrier universitaire à celui des concours de l'enseignement auxquels se présentent les étudiants. Actuellement pour le concours :

- de l'agrégation de Physique : épreuves écrites mi-mars et épreuves orales mi-juin à début juillet;
- du CAPES Physique Chimie: épreuves écrites fin mars et épreuves orales fin juin à début juillet.

Les modifications, concernant les dates des jurys, sont imposées par les conditions spécifiques au concours de l'agrégation externe. En effet, les étudiants doivent envoyer au rectorat une attestation de réussite au master avant la publication des résultats d'admissibilité au concours.

L'existence d'une pause inter-semestre n'est pas optimale pour la préparation et la réussite d'un concours national.

Demande de dérogation au calendrier universitaire général

Année universitaire : 2023/24

Formation : 2^{ème} année du Master Physique Appliquée et Ingénierie Physique parcours **Systèmes Micro-Electroniques**

Responsable : Freddy Anstotz

Date de la demande : 12 avril 2023

Modification demandée :

Fin du semestre 3 le 3 mars 2024.

Démarrage de S4 (stage) le 4 mars 2024.

Motif :

En raison du couplage de la deuxième année du Master PAIP-MNE avec la 3^{ème} année du parcours Thérapeutique Innovante du diplôme TI-santé de TPS, la grande majorité des cours du Master 2 est commune avec les cours de l'école. L'ouverture de notre master à l'alternance nécessite également de rallonger le S3 afin de pouvoir placer le volume de cours académique imposé aux formations par alternance.

A noter qu'il n'y a pas de seconde session d'examen dans ce Master 2 et les étudiants démarrent leur semestre 4 (stage de fin d'étude en laboratoire ou en entreprise) dans la foulée.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023-24
Formation :	M2 Physique Parcours Physique subatomique et astroparticules
Resp. pédagogique :	Boris Hippolyte
Date :	6/04/2023

Modifications demandées

La semaine de révision du 8 janvier devient une semaine d'examens

Il est impératif de programmer les examens du M2PSA les deuxième et troisième semaines calendaires de 2024, c'est-à-dire les semaines commençant le 08/01 et le 15/01 afin de libérer les étudiants la semaine du 22 janvier et leurs permettre de participer à l' *European School of Instrumentation in Particle and Astroparticle Physics* (ESIPAP, <https://www.esi-archamps.eu/esipap-presentation/>) organisé par l'Université de Grenoble.

Avoir une semaine d'examens la semaine du 08/01 au 12/01 ne posera pas de problème, car ceux-ci se dérouleront dans les locaux de l'Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien (IPHC) sur le Campus de Cronembourg.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023/20
Formation :	Master Physique 2 Parcours Astrophysique
Resp. pédagogique :	Pierre Maggi
Date :	13/4/2023

Modifications Demandées

Début de 1er semestre : 4 septembre 2023
Vacances « Toussaint » : comme dans le planning de référence
Vacances "Noël" : comme dans le planning de référence
Fin de 1er semestre : 9 février 2024.
Début de 2eme semestre 12 février 2024.
Vacances "Hiver" : comme dans le planning de référence
Stage M2 : 15 semaines du 26 Février 2024 au 10 juin 2024, décalable d'une semaine si une justification valable est présentée par l'étudiant ou son laboratoire d'accueil.
Soutenances de stage : semaine du 17 juin 2024
2eme session M2-S3 et M2-S4: semaines du 17/06 et 24/06.

Motifs

Cette demande reprend celle que nous faisons tous les ans depuis la mise en place du LMD, et qui est sous-entendue dans les maquettes d'habilitation.

Le M2 d'astrophysique n'a pas de période d'examen bloquée pendant le S3. Les modalités de contrôle des connaissances décrivent en détail le fonctionnement (quelques examens terminaux combinés avec un contrôle continu majoritaire).

Argumentaire pour la date tardive de fin du S3:

- (1) Nous proposons des cours en échange avec l'université de Fribourg (EUCOR) et le semestre fribourgeois est décalé par rapport au semestre strasbourgeois (la date du 9 février est déjà un compromis, le semestre fribourgeois terminant fin février).
- (2) Nous libérons chaque semaine 1,5 jours pour que les étudiants en double diplôme avec Telecom Physique Strasbourg puissent compléter leur formation d'ingénieur. Sur 16 semaines, cela se traduit par 24 jours de libérés, et la période restante est trop courte pour effectuer les enseignements dans des conditions pédagogiques raisonnables.
- (3) s'ajoutent également 6 après-midi qui doivent être libérés pour les étudiants participants au DU IRMIA++ durant le S3.
- (3) Nous réalisons dans l'année avec les étudiants une mission d'observations astronomiques d'une semaine à l'Observatoire de Haute Provence, observatoire qui est maître de ses plannings d'accès aux télescopes. Nous devons pouvoir nous adapter à une attribution de temps de télescope dans le 1er semestre, si nécessaire.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023/2024 2023/2024
Formation :	Licence professionnelle d'optique professionnelle – parcours Métiers de l'Optique et de la Vision, aspects scientifiques, techniques et commerciaux.
Resp. pédagogique :	Nathalie PARIZEL ICHTER
Date :	31/03/2023

Modifications demandées

Pas de vacances de Toussaint (semaine du 30/10/2023)
Fin du premier semestre : 20/02/2024
Fin du deuxième semestre : 25/06/2024
Jury du premier semestre : mi mars 2024
Jury de deuxième semestre : première quinzaine de juillet 2024
Jury de diplôme : première quinzaine de juillet 2024

Motifs

Le volume horaire de la licence professionnelle "Métiers de l'Optique et de la Vision" est habituellement de 76 jours de 7 heures, soit 532 heures
Sachant que l'alternance choisie est : lundis et mardis en cours/TP/TD, le reste de la semaine en entreprise, si nous commençons les cours/TP/TD le lundi 04/09/2023, nous avons besoin de 38 semaines généralement avec de 2 jours sauf en cas de jours fériés. Ceci nous oblige à terminer les cours le 25 juin en ne prenant pas les vacances de la Toussaint et la semaine d'inter semestre. Toutes les autres vacances du calendrier universitaire pourront être suivies l'année 2023-2024

Par ailleurs, le projet professionnel est à présenter en fin de parcours. Les semestres sont choisis de façon à équilibrer les ECTS sur la durée totale de la formation.

03 avril 2022

Destinataires :

Conseil de la Faculté de Physique & Ingénierie
Commission de la formation et de la vie universitaire

Objet : demande de dérogation au calendrier général de l'université pour le master 2 SGM-DSMI

Le master « Design des Surfaces et Matériaux Innovants » (M2-DSMI) est un des parcours de M2 de la mention Master Sciences et Génie des Matériaux (SGM).

Lors de cette année diplômante le semestre 4 correspond au stage de fin d'étude. Les stages démarrent en général au mois de mars mais se terminent pour certains fin juillet voire au mois d'août.

Pour ces raisons, le M2-DSMI demande à fonctionner selon un calendrier dérogatoire avec des soutenances de stage et jurys de diplôme ayant lieu au plus tard le 15 septembre.

Anne Rubin
Responsable du M2 SGM-DSMI

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL



Année Universitaire :	2023-2024
Formation :	Licence professionnelle TNRP
Resp. pédagogique :	Isabelle Rossini
Date :	17/04/2023

Modifications Demandées

Semaine de cours : semaine 2 (8 au 12/01/2024)

Jury semestre S5 semaine 21 ou 22 (avant le 03/06/2024).

Jury semestre S6 et jury de diplôme semaine 39 (avant le 30/09/2024).

Motifs

Semaine de révisions remplacée par une semaine de cours

Les évaluations de la formation sont organisées en contrôle continu et sont réparties sur toutes les semaines de présence des étudiants en formation avec au maximum 2 à 3 évaluations par semaine. A titre d'exemple l'an passé, les premières évaluations se sont déroulées en septembre et 12 évaluations avaient déjà été effectuées avant janvier. Par conséquent la présence d'une semaine de révisions en janvier n'est pas nécessaire. De plus le nombre restreint de semaines de formation (en raison de l'alternance) nous contraint à optimiser l'organisation des enseignements lors des semaines de formation.

Dates jurys reportées

Le déroulement en alternance (apprentissage/contrat de professionnalisation) de la formation entraîne la fin des cours mi-mai pour les apprentis/stagiaires. Le jury du semestre 5 doit donc avoir lieu après.

Ce diplôme professionnel inclut une soutenance de stage ayant lieu mi-septembre, il y a compensation de l'ensemble des UE donc les jurys du semestre 6 et de diplôme doivent avoir lieu après ces soutenances en septembre.

Cette demande reprend celle qui est faite tous les ans depuis la mise en place du LMD.

Calendrier d'alternance 2023 / 2024 (Édition du 11/04/2023)

Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : conception et processus de mise en forme des matériaux Parcours Prototypage de produits et d'outillage



Septembre 2023			Octobre 2023			Novembre 2023			Décembre 2023			Janvier 2024			Février 2024			Mars 2024			Avril 2024			Mai 2024			Juin 2024			Juillet 2024			Août 2024			Septembre 2024							
	M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM		M	AM					
V 1			D 1			M 1			V 1			L 1			J 1			V 1			L 1			M 1			S 1			L 1			J 1			D 1							
S 2			L 2			J 2			S 2			M 2			V 2			S 2			M 2			J 2			D 2			M 2			V 2			L 2							
D 3			M 3			V 3			D 3			M 3		S1	S 3			D 3			M 3		S14	V 3			L 3			M 3		S27	S 3			M 3							
L 4			M 4		S40	S 4			L 4			J 4			D 4			L 4			J 4			S 4			M 4			J 4			D 4			M 4		S36					
M 5			J 5			D 5			M 5			V 5			L 5			M 5			V 5			D 5			M 5		S23	V 5			L 5			J 5							
M 6		S36	V 6			L 6			M 6		S49	S 6			M 6		S10	S 6			M 6		S10	S 6			L 6			J 6			S 6			M 6			V 6				
J 7			S 7			M 7			J 7			D 7			M 7		S6	J 7			D 7			M 7			V 7			D 7			M 7		S32	S 7							
V 8			D 8			M 8		S45	V 8			L 8			J 8			V 8			L 8			M 8			S 8			L 8			J 8			D 8							
S 9			L 9			J 9			S 9			M 9			V 9			S 9			M 9			J 9			D 9			M 9			V 9			L 9							
D 10			M 10			V 10			D 10			M 10		S2	S 10			D 10			M 10		S15	V 10			L 10			M 10		S28	S 10			M 10							
L 11			M 11		S41	S 11			L 11			J 11			D 11			L 11			J 11			S 11			M 11			J 11			D 11			M 11							
M 12			J 12			D 12			M 12			V 12			L 12			M 12			V 12			D 12			M 12		S24	V 12			L 12			J 12							
M 13		S37	V 13			L 13			M 13		S50	S 13			M 13		S11	S 13			L 13			J 13			S 13			M 13			V 13										
J 14			S 14			M 14			J 14			D 14			M 14		S7	J 14			D 14			M 14			V 14			D 14			M 14		S33	S 14							
V 15			D 15			M 15		S46	V 15			L 15			J 15			V 15			L 15			M 15		S20	S 15			L 15			J 15			D 15							
S 16			L 16			J 16			S 16			M 16			V 16			S 16			M 16			J 16			D 16			M 16			V 16			L 16							
D 17			M 17			V 17			D 17			M 17		S3	S 17			D 17			M 17		S16	V 17			L 17			M 17		S29	S 17			M 17							
L 18			M 18		S42	S 18			L 18			J 18			D 18			L 18			J 18			S 18			M 18			J 18			D 18			M 18							
M 19			J 19			D 19			M 19			V 19			L 19			M 19			V 19			D 19			M 19		S25	V 19			L 19			J 19							
M 20		S38	V 20			L 20			M 20		S51	S 20			M 20		S12	S 20			L 20			J 20			S 20			M 20			V 20										
J 21			S 21			M 21			J 21			D 21			M 21		S8	J 21			D 21			M 21			V 21			D 21			M 21		S34	S 21							
V 22			D 22			M 22		S47	V 22			L 22			J 22			V 22			L 22			M 22		S21	S 22			L 22			J 22			D 22							
S 23			L 23			J 23			S 23			M 23			V 23			S 23			M 23			J 23			D 23			M 23			V 23			L 23							
D 24			M 24			V 24			D 24			M 24		S4	S 24			D 24			M 24		S17	V 24			L 24			M 24		S30	S 24			M 24							
L 25			M 25		S43	S 25			L 25			J 25			D 25			L 25			J 25			S 25			M 25			J 25			D 25			M 25							
M 26			J 26			D 26			M 26			V 26			L 26			M 26			V 26			D 26			M 26		S26	V 26			L 26			J 26							
M 27		S39	V 27			L 27			M 27		S52	S 27			M 27		S13	S 27			L 27			J 27			S 27			M 27			V 27										
J 28			S 28			M 28			J 28			D 28			M 28		S9	J 28			D 28			M 28			V 28			D 28			M 28		S35	S 28							
V 29			D 29			M 29		S48	V 29			L 29			J 29			V 29			L 29			M 29		S22	S 29			L 29			J 29			D 29							
S 30			L 30			J 30			S 30			M 30						S 30			M 30			J 30			D 30			M 30			V 30			L 30							
			M 31						D 31			M 31		S5				D 31						V 31					M 31		S31	S 31											

Formation
 Entreprise
 Examen/Soutenance (date prévisionnelle) – Selon convocation

*Note : les jours fériés propres à l'Alsace/Moselle sont des jours en **entreprise** pour les apprentis dont l'employeur est basé en dehors de ces régions.*

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2017/2018 2018/2019
Formation :	M2 Physique Parcours Matière condensée et nanophysique (MCN)
Resp. pédagogique :	Stéphane Berciaud
Date :	06/04/2023

Modifications Demandées

<ul style="list-style-type: none">- Réunion de rentrée organisée le vendredi 8 septembre- Pas de vacances la semaine du 30/10/2023 (vacances « Toussaint »)
Il faut 15 semaines d'enseignement pour pouvoir placer tous les cours obligatoires et optionnels du semestre 3 du M2 physique parcours MCN. En ne prenant pas de vacances la semaine du 30/10, cela permet de garder la semaine du 8 janvier pour les révisions.

Motifs

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023-24
Formation :	Licences et Masters de la faculté de Physique et Ingénierie
Resp. pédagogique :	Direction des études de la faculté
Date :	18/04/2023

Modifications Demandées :

- La semaine d'intersemestre est utilisable pour les enseignements de licence et master

Motifs :

- Pour les masters : ne pas utiliser cette semaine réduirait trop le semestre 2 qui ferait 2 à 3 semaines de moins que le semestre 1. Le nombre (et les effectifs) de nos formations en alternance et les ressources (humaines et en terme de salles de cours) nous conduisent à utiliser cette semaine pour y placer des enseignements.
- Pour les licences : l'alternance des ressources avec les formations en apprentissage ont également un impact sur les licences. Par ailleurs nos formations de licence comprennent une part significative de projets, projets tuteurés en laboratoire ou stage en entreprise au S2 qui réduisent significativement les semaines utilisables pour placer les autres enseignements.
- Pour l'ensemble de nos formations : le volume horaire par étudiant, la mutualisation (interne) d'une partie de nos formations (et donc les tensions sur les amphis), la part significative de travaux pratiques et les tensions sur les services de beaucoup de nos enseignants compliquent l'élaboration de nos emplois du temps. La semaine d'intersemestre est nécessaire pour lisser la charge d'enseignement.

Demande de dérogation au calendrier général universitaire

Année universitaire : 2022 - 2023

Formation : Parcours M1 « Système Microélectronique » Master PAIP

Responsable Pédagogique : M. Frédéric ANTONI

Justifications :

Les séances de Travaux Pratiques de salle blanche au CIME – Nanotech à Grenoble devront impérativement se dérouler dans les semaines 20 et 23 de l'année universitaire.

Modifications demandées pour le semestre 2 :

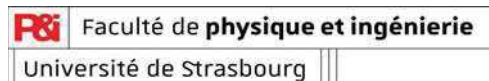
- Les semaines S20 et S23 deviennent des semaines d'enseignements permettant la mise en place des travaux pratiques à Grenoble.

Par conséquent :

- Les examens de session 1 du S2 sur 2 semaines seront regroupés dans les semaines 18 et 19 du calendrier (du 2 au 13 mai) permettant ainsi de libérer la troisième semaine (S20).
- Les examens de session 2 seront décalés et auront lieu à partir de la semaine 24 (12 juin) permettant ainsi de libérer la semaine S23.
- Le jury de fin d'année et du S2 aura lieu dans la semaine du 10 juillet (S28)

Fait le 7 mars 2022

**DEMANDE DE RECONNAISSANCE AU
UNIVERSITAIRE GENERAL**



Année Universitaire	2022-2023
Formation	Licence Professionnelle Métiers de l'industrie : Mécatronique, Robotique Parcours : Installation d'équipements industriels à l'international (IEII)
Responsable pédagogique	Michal KOZDERKA
Date	19/04/2023

Modifications Demandées

Prévoir la date du jury du semestre 1 (S1) de la formation pour la semaine 22 ou 23 de l'année universitaire (avant le 10/06/2023).

Prévoir la date du jury du semestre 2 (S2) et jury de diplôme pour la semaine 36 ou 37 de l'année universitaire (avant le 15/09/2024).

Motifs

La licence professionnelle IEII se prépare en alternance, principalement en contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou exceptionnellement convention de stage.

La formation débute début septembre 2022 et se termine début septembre 2023. Elle alterne 2 semaines à la Faculté de Physique et Ingénierie et 2 semaines en entreprise, ce qui entraîne la fin des enseignements et examens vers la fin du mois de mai 2023.

Par conséquent, le jury du semestre 1 (S1) ne peut s'effectuer qu'après la fin des cours, soit au plus tôt début juin 2023.

De même, pour les jurys du semestre 2 (S2) et du diplôme de la formation, il faut attendre la fin des contrats ou de convention en entreprise, soit fin du mois d'août 2023. Les jurys du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent s'effectuer qu'après la soutenance du mémoire de stage/apprentissage, soit au plus tôt la seconde semaine de septembre 2023.

Demande de dérogation au calendrier de l'année universitaire 2023-24

Année Universitaire	2023-24
Formation	Licence Professionnelle Maîtrise de l'Énergie, Électricité, Développement Durable, Parcours Efficacité Énergétique (LPEE)
Responsable pédagogique	Yves CHAPUIS
Date	18/04/2023

Modifications Demandées
<p>Prévoir la date du jury du semestre 1 de la formation pour la semaine 24 de l'année universitaire (avant le 14/06/2024).</p> <p>Prévoir la date du jury du semestre 2 et jury de diplôme pour la semaine 36 de l'année universitaire (avant le 06/09/2023).</p>
Motifs
<p>La licence professionnelle LPEE est une formation en alternance via un contrat de travail en alternance dans une entreprise (contrat apprentissage, contrat de professionnalisation ou convention de stage-alternant).</p> <p>La formation débute en septembre 2023 et se termine après 12 mois de formation en septembre 2024. Elle alterne 2 semaines de cours à l'université au sein de la Faculté de Physique et Ingénierie) de l'Université de Strasbourg et 2 semaines mise en pratique au sein d'une entreprise.</p> <p>Plusieurs enseignements se déroulent tout au long de l'année universitaire ce qui entraîne que certains cours débutent en septembre 2024 et se terminent au mois de juin 2024, ce qui entraîne des délais dans les jurys de semestre, ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le jury du semestre 1 de la formation ne peut se tenir qu'à la fin des enseignements officiels (examens et soutenance de la matière projet tuteuré compris), soit début juin 2024 ; • le jury du semestre 2 et du diplôme de la formation ne peuvent se tenir qu'à la fin des périodes en entreprise et la soutenance de la matière stage, soit début septembre 2024.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2022-23
Formation :	M1 Sciences et Génie des Matériaux
Resp. pédagogique :	Mircea RASTEI
Date :	02/04/2022

Modifications demandées

- Semestre 1 : Début des enseignements S1 d'une semaine, pour commencer la semaine du 4 septembre
- Semestre 1 : Avancer la 1-ère semaine d'examens du S1 d'une semaine, début semaine du 18/12
- Semestre 1 : Avancer la 2-ème semaine d'examens du S1 d'une semaine, c-à-d semaine du 15/01

- Semestre 2 : Début des cours semaine du 22/01/24

- Semestre 2 : Examens du S2 les semaines du 25/03 et 01/04

Le stage de M1 (8 semaines) est programmé de la semaine 13 à la semaine 20. Soutenance en fin de semaine 22,

Les vacances de printemps (semaine 18) sont supprimées pour les étudiants en stage.

Motifs

Les modifications ci-dessus sont demandées pour pouvoir **intégrer le stage de M1 "Sciences et Génie des Matériaux"** (8 semaines) dans le calendrier universitaire 2023-2024. Les vacances de printemps sont supprimées pour les étudiants en stage.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL



Année Universitaire :	2023-2024
Formation :	M2 PRIDI
Resp. pédagogique :	P. Laquerriere
Date :	19-04-2023

Modifications Demandées

Mettre une semaine d'examen la semaine du 02 novembre 2022 pour les enseignements du tronc commun

Motifs

Les étudiants des années 2010-2015 ont demandé à avoir des examens juste après les cours du tronc commun. Nous l'avons réalisé les années précédentes et cela a été plébiscité. Nous souhaitons donc conserver cette semaine d'examen au milieu du semestre S3.

DEMANDE DE DEROGATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE GENERAL

Année Universitaire :	2023-24
Formation :	M2 Parcours Physique Cellulaire
Resp. pédagogique :	Daniel Riveline
Date :	16/04/2023

Modifications Demandées

L'accueil aura lieu le 1^{er} septembre et les cours débuteront le 4 septembre.

Les examens de session 1 sur les bases de mise à niveau (S3) auront lieu les semaines 40 et 41 de 2023.

Les examen de Session 1 du S4 la semaine 23 de 2024 et les examens de session 2 des S3 et S4 dans les semaines suivantes. Le jury d'année aura lieu la semaine 26.

(Voir Calendrier joint pour les détails)

Motifs

Les matières ont des volumes horaires importants : des éléments de Physique, Biologie, Chimie, Maths, doivent être donnés aux étudiants de profils variés. Il est indispensable de disposer de ces semaines proposées dans l'emploi du temps.

Ces modifications du calendrier sont également souhaitées par les étudiants pour intégrer les contenus pédagogiques des cours.

Calendrier universitaire 2023-2024**M2 Physique Cellulaire**

Date	Sem.	Evaluations par contrôles terminaux
28/08/2023	35	Semaine 1 Semestre 3 Accueil – 1er septembre
04/09/2023	36	Semaine 2
11/09/2023	37	Semaine 3
18/09/2023	38	Semaine 4
25/09/2023	39	Semaine 5
02/10/2023	40	Semaine 6 et Examens session 1 S3 (Bases)
09/10/2023	41	Semaine 7 et Examens session 1 S3 (Bases)
16/10/2023	42	Semaine 8
23/10/2023	43	Semaine 9
30/10/2023	44	Vacances "Toussaint"
06/11/2023	45	Semaine 10
13/11/2023	46	Semaine 11
20/11/2023	47	Semaine 12
27/11/2023	48	Semaine 13
04/12/2023	49	Semaine 14
11/12/2023	50	Semaine 15
18/12/2023	51	Semaine 16
25/12/2023	52	Vacances "Noël"
Mardi 03/01/2024	1	Vacances "Noël"
08/01/2024	2	Semaine 17
15/01/2024	3	Semaine 18
22/01/2024	4	Semaine 20
29/01/2024	5	Semaine 19
05/02/2024	6	Semaine 21
12/02/2024	7	Semaine 22
19/02/2024	8	Semaine 2 Jury session 1 S3
26/02/2024	9	Vacances "Hiver"
01/03/2024	10	Semaine 1
04/03/2024	11	Semaine 2
11/03/2024	12	Semaine 3
18/03/2024	13	Semaine 4
25/03/2024	14	Semaine 5
01/04/2024	15	Semaine 6
08/04/2024	16	Semaine 7
15/04/2024	17	Semaine 8
22/04/2024	18	Vacances "Printemps"
29/04/2024	19	Semaine 11
06/05/2024	20	Semaine 12
13/05/2024	21	Semaine 13
20/05/2024	22	Semaine 14
27/05/2024	23	Semaine 15 Examens session 1 S4 et Jury session 1 S4
03/06/2024	24	Semaine 16 Examens session 2 S3
10/06/2024	25	Semaine 17 Examens session 2 S3 et S4
17/06/2024	26	Semaine 18 Jury session 2 S3 et S4